

**Prix de thèse et de mémoire du
Conseil National des Administrateurs Judiciaires et Mandataires Judiciaires**

Le CNAJMJ primera en 2015, comme tous les deux ans, une thèse de doctorat traitant des aspects juridiques ou économiques, nationaux ou internationaux, des entreprises en difficulté ou du surendettement des particuliers, ainsi qu'un mémoire portant sur ces thématiques.

Peuvent concourir les docteurs et les étudiants titulaires d'un Master II ayant soutenu leur thèse ou leur mémoire entre le 1^{er} janvier 2013 et le 1^{er} janvier 2015. Les mémoires doivent avoir obtenu au minimum une note de 15 / 20.

Les candidatures doivent être adressées au CNAJMJ, 6 boulevard des capucines, 75009 Paris, avant le 1^{er} juin 2015.

Toute candidature doit être accompagnée d'un exemplaire papier de la thèse ou du mémoire et d'un exemplaire électronique ainsi que d'un bref CV. Pour le mémoire, un justificatif de la note obtenue doit être joint.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à cnajmj@wanadoo.fr ou philippe.roussel-galle@laposte.net